



Lettre de rentrée numérique

Année scolaire 2025-2026

Faire du numérique une force collective pour l'école polynésienne

Cette lettre de rentrée numérique 2025-2026 s'inscrit dans la continuité de la lettre du ministre, qui confirme la place essentielle du numérique éducatif pour former des citoyens éclairés, autonomes et capables de penser de manière critique. En Polynésie française, nous avons depuis 2021 une feuille de route issue des Assises du numérique enrichie depuis par les orientations de la stratégie numérique nationale 2023-2027. Elles ont guidé nos actions, structuré nos choix et posé les bases d'une culture numérique partagée.

Notre objectif est de poursuivre sa mise en œuvre et d'engager son évaluation. En Polynésie française, cette ambition se déploie dans un contexte singulier où la fracture numérique est réelle : vaste territoire marqué par l'insularité, la diversité culturelle, les inégalités de connectivité et d'accès aux équipements numériques. Compte tenu des avancées technologiques rapides, l'enjeu n'est pas seulement de maîtriser les outils, mais d'acquérir les compétences du XXI^e siècle – créativité, collaboration, pensée informatique, résolution de problèmes, pensée critique – qui donneront à nos élèves et nos personnels la capacité de s'adapter et d'agir dans un monde en constante évolution.

Notre ambition : que le numérique éducatif devienne un levier durable d'émancipation, d'ouverture et de réussite pour tous les élèves de Polynésie française.

Orientations pour cette année scolaire

Pour donner un cap commun nous déclinons notre feuille de route en quatre axes, chacun associé à des actions concrètes cette année.

1. Développer les compétences et accompagner les équipes

Nous plaçons la formation, l'accompagnement et la valorisation des équipes au cœur de notre action. Cette année, le Programme Académique de Formation (PRAF), avec les dispositifs 1er et 2nd degrés, intègrent un nombre renforcé de modules numériques y compris en autoformation via Magistère 2. Le dispositif Pix+Édu accompagne les enseignants dans le développement et l'actualisation continue de leurs compétences numériques indispensables. À compter de septembre 2025, les attestations de compétences numériques professionnelles seront délivrées pour chaque parcours Pix+ Edu suivi et complété dès lors que le seuil de 50% de réussite est atteint. Cette année scolaire des dates de sessions de certification, pour lesquelles nous encourageons vivement chaque enseignant à s'engager, seront communiquées.

L'ENT *nati.pf* reste notre outil central pour favoriser la communication, le suivi et la collaboration. Les formations in situ se poursuivent auprès des structures déjà déployées, mais aussi dans les 125 écoles qui entrent dans le dispositif cette année. La certification "Devenir référent ENT", proposée aux enseignants via le PRAF permet de développer les compétences nécessaires pour conseiller les personnels de direction dans l'intégration de l'ENT au sein des écoles et établissements.

Les temps forts comme Ludovia#PF, la Semaine du numérique et le concours codage & robotique permettent d'explorer, d'expérimenter et mutualiser les pratiques. Le séminaire des référents numériques du 2nd degré s'étendra cette année sur deux jours pour accompagner et aborder l'ensemble des thématiques du numérique en Polynésie.

L'IA transforme rapidement nos pratiques professionnelles et pédagogiques. Pour accompagner cette évolution, nous vous encourageons à vous inscrire aux modules de formation spécifiques au PRAF à destination de tous les personnels. Ils permettent de développer une compréhension critique des enjeux (biais, fiabilité, données personnelles, impact environnemental) et d'envisager des usages pédagogiques pertinents.

Notre engagement est clair : chaque enseignant doit pouvoir trouver, au moment où il en a besoin, les ressources, l'accompagnement et la formation qui lui permettront d'intégrer le numérique de manière réfléchi et pertinente dans sa pratique. Ensemble, faisons de la maîtrise des usages numériques une force collective afin que nos élèves deviennent de réels acteurs de leur réussite.

2. Renforcer les infrastructures et les outils

Un numérique éducatif de qualité doit reposer sur des bases solides.

Le développement et l'évaluation des compétences numériques tout au long de la scolarité de chaque élève demeure prioritaire. La plateforme PIX et le nouveau dispositif PIX-Junior sont des outils sur lesquels nous devons nous appuyer. La 3^e et dernière vague de déploiement de l'ENT *nati.pf* est en cours, et cette année marque la généralisation de son utilisation dans l'ensemble des écoles, CJA, collèges, CETAD et lycées publics de Polynésie française. Notre ENT intègre un ensemble d'outils au service des apprentissages et du suivi des élèves.

- *Avenirs* accompagne l'orientation en proposant ressources métiers, portfolio de parcours et module *MonProjetSup*, dans le cadre du plan Avenir 2025.
- *Éléa* offre un espace de conception et de partage de parcours pédagogiques, avec un nouveau format de cours (LudiLearn), *Éléa* intègre la ludification adaptative.
- *Magistère2* permet désormais à chaque enseignant de concevoir des parcours de formation et de les partager à ses pairs. Le réseau des concepteurs à destination des formateurs facilite la collaboration et la mutualisation de parcours.
- *Capitale* permet de créer et d'échanger des activités interactives en informatique, mathématiques et sciences.
- Enfin, *Présences* permettra, pour chaque classe, d'avoir un cahier d'appel en ligne et simplifiera le suivi des absences.

Nous poursuivons les efforts sur les équipements et sur l'amélioration de la connectivité dans les écoles, CJA et établissements, en partenariat avec tous les opérateurs, afin que vous puissiez mobiliser le numérique de façon sereine et efficiente avec nos élèves.

Ces outils sont stratégiques. Ils visent à créer les conditions d'un numérique éducatif fiable, équitable et durable, permettant aux enseignants de se concentrer sur l'essentiel : faire acquérir des compétences solides à nos élèves.

3. Garantir un cadre éthique et sécurisé

La maîtrise des outils numériques va de pair avec un usage responsable.

Afin de promouvoir un usage raisonné du numérique à l'École, la loi du Pays n°2019-19 du 13 juin 2019 sur l'encadrement de l'utilisation du téléphone portable et de tout autre équipement terminal de communications électroniques, interdit leurs usages de l'école au collège et précise que « dans les lycées, le règlement intérieur peut interdire l'utilisation de téléphones ou terminaux de communication dans l'enceinte de l'établissement ainsi que pendant les activités se déroulant à l'extérieur de celle-ci ». L'usage responsable du numérique à l'École demande une anticipation et une organisation certaine pour permettre aux élèves de développer les compétences nécessaires. Intégrer le numérique dans son projet d'établissement constitue un levier fort. De ce projet collectif découlera une charte de communication numérique définissant les usages raisonnés au sein des écoles, CJA et établissement et qui permettra de répondre au droit à la déconnexion.

Le RGPD demeure notre cadre de référence pour protéger nos données personnelles et celles de nos élèves. Aujourd'hui, nous devons redoubler de vigilance pour préserver notre vie privée, éviter les usurpations d'identité et limiter l'exploitation commerciale non consentie de nos informations. Une formation spécifique à destination des référents numérique du 1^{er} et 2nd degré sera menée en ce début d'année scolaire afin de mettre en place un réseau de personnes ressources qui pourra vous accompagner au mieux.

De plus, la mise en place du Gestionnaire d'accès aux ressources (GAR) dans notre ENT permet d'accéder à un large éventail de ressources et plateformes numériques (manuels numériques, Pix, Calcul@Tice, RTP, etc.) tout en garantissant la protection des données personnelles.

Dans cette dynamique, nous vous rappelons que l'ensemble des communications professionnelles doit impérativement passer par les canaux institutionnels : votre adresse mail académique, la messagerie instantanée Tchap et la messagerie de l'ENT. Nous renforcerons également la sensibilisation aux risques numériques, en lien avec l'Éducation aux médias et à l'information (EMI).

Les campagnes de phishing éducatifs telles que l'«Opération Cactus» pour les élèves et celles destinées aux enseignants seront reconduites cette année. En complément, le fil d'actualité dédié à cette thématique dans l'ENT continuera d'être régulièrement alimenté en ressources et conseils pratiques.

De même, la manipulation et la diffusion de photos et de vidéos nécessitent la récolte du consentement de chaque intéressé. À cet effet, les nouveaux formulaires d'autorisation de droit à l'image, ainsi que leurs recommandations doivent être connus et appliqués dans toutes les écoles, CJA et établissements du second degré. Ils constituent un cadre clair et indispensable pour instaurer une relation de confiance avec les familles.

Le cadre national d'usage de l'IA en éducation (juin 2025) s'applique en Polynésie française, notamment l'utilisation pédagogique en classe des IA génératives par les élèves, limitée, encadrée, expliquée et accompagnée par l'enseignant, est autorisée en classe à partir de la 4^e. Cependant, conformément à la lettre de rentrée du ministre, nous mènerons des expérimentations locales, en partenariat avec la recherche, pour en mesurer les effets dans notre contexte.

Ces engagements sont le socle de notre responsabilité éducative dans un environnement technologique en constante évolution. Les usages éthiques, responsables et sécurisés sont ce qui nous permettent d'ouvrir les portes du numérique sans mettre en danger nos élèves.

4. Favoriser l'égalité numérique des familles

Le numérique est aussi un levier pour renforcer le lien École-famille. L'ENT peut permettre aux parents de suivre les apprentissages et d'échanger plus facilement avec les équipes. Cette année, nous encourageons les enseignants à mener des actions de co-éducation, notamment autour de la sensibilisation aux usages responsables à la maison, la mise en place d'un cahier de texte, d'un blog de classe et de contenus pédagogiques.

Ensuite, grâce aux conventions signées avec certains opérateurs, l'usage de l'ENT et des ressources associées n'entraîne aucune consommation de données pour les familles, réduisant ainsi la fracture numérique.

Chaque action menée dans ce domaine vise le même objectif : que le numérique devienne un levier d'égalité et non un facteur d'exclusion.

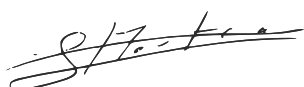
Une dynamique collective

Chacune de ces priorités contribue, à sa manière, à la réussite de nos élèves. La formation ouvre la voie à des pratiques pédagogiques innovantes, les infrastructures et les outils facilitent leur mise en œuvre, le cadre éthique sécurise nos usages et l'implication des familles renforce le lien avec l'École. Ensemble, elles construisent un environnement numérique plus fiable, plus sécurisé et plus collaboratif.

L'année scolaire qui s'ouvre sera l'occasion de réaliser un bilan des assises du numérique de 2021 afin de renforcer ensemble l'usage du numérique au service des apprentissages. Les actions proposées visent à soutenir nos pratiques, enrichir nos projets et favoriser la montée en compétences de nos élèves. Votre implication et vos initiatives seront essentielles pour donner vie à ces orientations et faire du numérique un véritable levier pédagogique.

Chaque action, même modeste, contribue à faire progresser nos élèves. Continuons à explorer, innover et partager pour que le numérique devienne un outil quotidien au service de la réussite et de l'inclusion.

L'inspecteur d'académie
Inspecteur pédagogique régional
Sciences et Techniques Industrielles



Laurent MARTIAS

L'inspecteur de l'Éducation nationale
en charge de la mission numérique



Johnny BIRET